

ATI-800

TRANSMETTEUR D'ALERTE POUR LA PROTECTION DU TRAVAILLEUR ISOLÉ



Touche SOS
pour alarme volontaire.

**Détection de chute et / ou
d'absence de mouvement**

**Transmission automatique
d'alertes**

- Par radio longue portée sans coût de communication
- Avec identification de l'appelant
- Vers les transmetteurs d'autres travailleurs isolés
- Vers un récepteur avec sirène, gyrophare et panneau LCD
- Vers un transmetteur téléphonique

Sécurité positive

Contrôle permanent de la liaison radio.

Léger et portable

Sans aucune gêne de mouvements (75 grammes)

Sans maintenance



**ATI-800
est idéal pour :**

AUTO-PROTEGER

vos collaborateurs
en quelques minutes.

ETRE ALERTÉ

immédiatement en cas de
malaise, de chute
ou d'agression
d'un travailleur isolé.

ATI-800 est un Dispositif d'Assistance au Travailleur Isolé par transmission radio. Ce transmetteur intègre les fonctions uniques ou combinées de détection de chute et d'analyse de mouvements. Ces modes permettent d'assurer la protection totale de personnes quelle que soit leur position de travail : debout, assise ou allongée. Ce transmetteur d'alerte signale automatiquement une situation d'urgence (chute de la personne, malaise, agression...) par transmission radio vers d'autres transmetteurs ou vers une base réceptrice avec sirène, gyrophare et écran LCD ou bien encore vers un transmetteur téléphonique.

Le ATI-800 offre les
fonctionnalités DATI suivantes :

Touche SOS d'alerte

Un simple appui sur la touche SOS communique une alerte par radio aux autres utilisateurs munis d'ATI-800 et/ou à une base réceptrice munie d'une sirène et d'un gyrophare avec ou sans transmetteur téléphonique.

Mode «détection de chute»

Se déclenche si l'inclinaison du transmetteur est supérieure à 45° pendant plus de 30 secondes. Une alarme sonore temporisée à 30 secondes prévient l'utilisateur de l'envoi imminent d'une alerte. Si l'utilisateur rétablit la position verticale du transmetteur (se relève), le processus d'alerte est arrêté. Dans le cas contraire, une alerte est donnée par radio avec identification de l'utilisateur. Ce mode est utilisé pour des personnes travaillant principalement en position debout.

Mode «analyse de mouvements»

ATI-800 analyse en permanence les mouvements de l'utilisateur. En cas de diminution de mouvements pendant plus de 30 secondes, une tonalité d'avertissement

d'une durée de 30 secondes prévient l'utilisateur de l'envoi imminent d'une alerte. Si l'utilisateur bouge, le processus d'alerte est arrêté. Dans le cas contraire, une alerte est donnée par radio. Ce mode est utilisé pour des personnes travaillant principalement en position assise.

Sécurité positive

En cas de perte de liaison radio entre le transmetteur DATI et la base réceptrice, une alerte est donnée par radio afin de vérifier la cause de l'incident (exemple : transmetteur détérioré lors d'une chute).

Rapidité de mise en service

- Transmetteur DATI livré prêt à l'emploi.
- Temporisations pré-réglées.
- Alarme volontaire : appui sur la touche surdimensionnée en façade.
- Transmission d'alertes vers une base réceptrice et/ou d'autres transmetteurs.
- Transmetteur muni de voyants flash lumineux et d'une alarme sonore.
- Base réceptrice équipée d'une sirène, d'un gyrophare et d'un panneau LCD.
- Transmetteur fourni avec housse avec un passant pour ceinture.



Caractéristiques techniques du transmetteur ATI-800

Fréquence, puissance	868 MHz, 10 mW (10dBm).
Affichage	Afficheur type LED à 7 segments pour identification de l'appelant.
Portée radio	En champ libre : 200 mètres, en environnement cloisonné : 40 mètres ; portée extensible par répéteur radio fourni en option.
Matériaux de fabrication	Boîtier en fibres résistant aux chocs.
Alarme sonore	Avertisseur 85 dB.
Alarme visuelle	4 voyants lumineux flash.
Alerte	3 modes : tonalité, vibreur, mode combiné.
Groupe	Jusqu'à 15 transmetteurs DATI en groupe.
Protection	3 modes au choix : détection de chute, perte de mouvement, mode combiné.
Sensibilité	3 niveaux pour la perte de mouvement.
Contrôle du signal radio	Réglage des intervalles de contrôle de 80 s à 160 s.
Accéléromètre	Etalonnage selon utilisation.
Transmission d'alerte	Par signal radio vers d'autres transmetteurs avec identification de l'appelant et/ou vers récepteur avec sirène 100 dB et gyrophare et panneau LCD et/ou vers transmetteur téléphonique.
Touche SOS	Appui volontaire, transmission d'alerte avec identification de l'appelant.
Détection de chute	Si inclinaison > 45°, après temporisation et pré-alarme, transmission d'alerte avec identification de l'appelant.
Détection d'absence de mouvement	Si perte de mouvement, après temporisation et pré-alarme, transmission d'alerte avec identification de l'appelant.
Balise sonore	En cas de chute confirmée, le transmetteur DATI émet une alarme sonore de 85 dB et des flashes lumineux permettant de localiser le travailleur.
Autonomie	Environ 72h, temps de charge : 6 heures ; batteries rechargeables et interchangeables, indicateur lumineux de mise en marche et de niveau de batterie basse.
Dimensions, poids	93 x 56 x 17 mm, 75 g.
Accessoires fournis	Chargeur secteur, housse avec passant pour ceinture.
Accessoires en option	Répéteur radio, récepteur avec sirène et gyrophare, transmetteur téléphonique avec message préenregistré et appels en cascade des numéros d'urgence.

REGLEMENTATION au sujet du travailleur isolé

CODE DU TRAVAIL

Article R4512-13 créé par décret n°2008-244 du 7 mars 2008 - art. (V)

« Lorsque l'opération est exécutée de nuit ou dans un lieu isolé ou à un moment où l'activité de l'entreprise utilisatrice est interrompue, le chef de l'entreprise extérieure concernée doit prendre les mesures nécessaires pour qu'aucun salarié ne travaille isolément en un point où il ne pourrait être secouru à bref délai en cas d'accident... ».



Livré complet, prêt à fonctionner avec housse avec passant pour ceinture, batteries rechargeables, chargeur, notice d'utilisation.

Le transmetteur DATI ATI-800 a été conçu pour répondre au besoin de protection des personnes isolées appelées à travailler à l'intérieur de locaux :

- Quatre modes d'alertes automatiques pour une protection totale.
- Envoi d'une alerte radio vers d'autres transmetteurs et/ou vers un récepteur avec sirène et gyrophare.
- Utilisation simplifiée.
- Léger, portable et sans maintenance.

Agents de surveillance et de gardiennage, manutention, entreposage - Sociétés de service, banques, assurances, centres d'appels, salles informatiques, personnels de santé, hôpitaux, personnels de nuit - PME industrielles, bâtiments, travaux publics, carrières, supermarchés - Agents de maintenance (routes, voies ferrées, ports, aéroports...), agents des collectivités locales et administrations, exploitants forestiers, infirmières à domicile, centres de traitement et d'assainissement, personnels d'astreinte, agents de maintenance (eau, gaz, électricité, télécommunications...), complexes industriels étendus (raffinerie, nucléaire, sidérurgie, chimie...), sites classés «Seveso», protection de personnes, personnels de sécurité, armées - Immeubles de bureaux, hypermarchés - Sites industriels, sites militaires - Sites miniers, pétrochimiques, pétroliers - Chantiers BTP - Musées - Résidences - Associations de service à domicile - Entreprises de nettoyage - Services postaux - Parking publics.



ATTENDANCE FRANCE
2, rue Gambetta - 77210 AVON
contact@attendance.fr
tél. 01 64 23 05 45
fax 01 64 23 29 76
SARL au capital de 50 000,00 €
SIRET 479 264 657 00020